

LETTRE PASTORALE

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NICOLET,

PROMULGUANT L'ENCYCLIQUE "AFFARI VOS" SUR LES ÉCOLES
DU MANITOBA.

*ELPHÈGE GRAVEL, par la grâce de Dieu, et la faveur du
Saint-Siège, Evêque de Nicolet.*

Au clergé, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles
du diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-
Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous venons avec un indicible bonheur, porter à votre connaissance la parole du Vicaire de Jésus-Christ, adressée aux Evêques et au peuple canadien tout entier, sur la question des Ecoles du Manitoba. Héritier des prérogatives de S. Pierre comme il en est le successeur, Notre Saint-Père le Pape a reçu la mission de gouverner les pasteurs et les fidèles, et de leur dispenser les trésors de la doctrine. Il est Pasteur Suprême et Docteur infailible. C'est en cette double qualité qu'il nous adresse la parole dans une Lettre qui restera aux Annales de notre histoire comme le Document le plus important et le plus vénérable qu'elles contiennent.

Mais pourquoi Notre Saint-Père le Pape envoie-t-il cette lettre? Dans le seul but de venir au secours des pauvres catholiques du Manitoba. Il voudrait à cette fin amener doucement les chefs politiques à s'entendre avec les Evêques pour accorder aux catholiques du Manitoba une condition scolaire meilleure que celle qui leur a été faite par le Règlement actuel.

Voilà un point capital à saisir pour comprendre la Lettre du Saint-Père dans son véritable esprit.

Donc en attendant lire ce vénérable Document Apostolique, ne cessez pas de vous demander: Pourquoi Notre Saint-Père le Pape nous écrit-il cette Lettre? Et à mesure que vous entendrez la lecture, vous resterez de plus en plus convaincus que tout ce qu'il y dit a pour but de démontrer à la nation canadienne entière que les catholiques du Manitoba n'ont pas les écoles qu'il leur faut et qu'ils ont droit d'avoir, et d'induire les Chefs politiques à travailler de concert avec les Evêques pour améliorer leur lamentable condition, et s'efforcez d'arriver à la restauration

complète de leurs droits. Cette Lettre est un appel paternel et fort à la fois, à l'esprit de justice et d'ordre du peuple Canadien, en faveur des catholiques du Manitoba, qui n'ont pas ce qui leur est dû.

Vous subirez, Nos Très Chers Frères,—votre esprit de foi nous en est un sûr garant—la religieuse et puissante influence de la parole du Vicaire de Jésus-Christ, et consentirez volontiers à trois choses en vue d'assurer l'effet que Notre-Saint Père le Pape s'est proposé en nous parlant.

1o—Unissons-nous pour créer une opinion favorable à la restauration des droits des catholiques manitobains, et exerçons chacun dans notre humble sphère une respectueuse, calme, mais vigoureuse pression sur les hommes que la Providence a fait arriver au pouvoir, pour les amener à réaliser la pensée de Notre Saint-Père le Pape, et leur rendre cette grande œuvre de justice plus facile d'exécution. Chacun de vous doit avoir pour motto : " AVEC LE PAPE, POUR LES CATHOLIQUES DU MANITOBA."

2o—Ne négligeons pas la prière. Elle est toujours l'arme la plus puissante pour faire triompher les grandes causes. Demandons avec candeur et simplicité au Bon Dieu qu'il ne permette pas que la parole de son Vicaire en terre, parole adressée au peuple Canadien, reste sans son effet propre. Pour cela, nous exhortons chaque fidèle à faire, d'ici à la fin de Mars, une communion à cette fin. Vos curés se feront un devoir de vous rappeler souvent qu'il vous a été demandé une communion pour que la parole du Saint-Père obtienne son effet. Ce sera aussi une des intentions du mois de S. Joseph.

3o—Joignons les bonnes œuvres à la prière. " L'aumône unie à la prière est très puissante." La bonne œuvre qui se présente ici tout naturellement, c'est celle du " Denier du Manitoba " que le Pape a béni, qu'il a enrichie d'indulgences et que nous recommandons à votre religion et à votre charité, en attendant les jours meilleurs pour les catholiques du Manitoba.

Par ces moyens, nous obtiendrons, je l'espère, de la bonté divine que le peuple Canadien ne se charge pas du crime de rendre de nul effet la parole du Vicaire de Jésus-Christ.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône le premier dimanche après sa réception, et en chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à Nicolet, sous notre seing, le sceau du Diocèse et le contre-seing de notre assistant-secrétaire, ce 13 janvier 1898.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

Par Monseigneur,
F. A. SAINT GERMAIN, Ptre,
Ass.-Sec.

“J’agis suivant ma conscience”

Il est bien vrai de dire que l’erreur ne respecte rien dans son travail de destruction. Les choses même les plus sacrées, et qui semblent le plus au-dessus de ses atteintes, sont souvent celles auxquelles elle s’acharne de préférence. Et c’est avec une habileté diabolique qu’elle poursuit son œuvre. Quand elle ne peut attaquer de front, elle emploie les détours, les travestissements, les distinctions spécieuses, les fausses interprétations. Plus le milieu dans lequel elle opère est éclairé par la vérité et protégé contre les défaillances, plus elle déploie d’adresse et de subtilité. Elle est profondément hypocrite et sait se couvrir des livrées du bien suivant les temps et les lieux. C’est ainsi qu’aux peuples désorganisés par la corruption ou aveuglés par l’orgueil, elle a ouvertement prêché la révolte et le schisme, tandis qu’elle a inventé pour les nations plus chrétiennes, les doctrines d’entre-d’eux, les demi-mesures, les compromis et tous les autres engins du libéralisme catholique.

Naguère encore, on vantait avec raison la foi du peuple canadien, sa docilité à l’enseignement de l’Eglise, ses mœurs tout imprégnées du plus pur christianisme. Aujourd’hui on constate avec amertume que ce précieux héritage se dissipe avec une rapidité alarmante. C’est le libéralisme, surtout le libéralisme catholique appuyé, encouragé et propagé sournoisement par la secte maçonnique, qui lui a porté les plus rudes coups.

En étudiant les cinquante dernières années de l’histoire de notre pays, on est étonné de la multiplicité des moyens employés par l’erreur pour s’implanter au sein de nos populations. L’agression a été pleine d’énergie et de persévérance, bien que souvent dissimulée avec une savante hypocrisie.

A chaque époque, le travail du mal social se retrouve sous une forme ou sous une autre, dans la législation, dans la presse, dans les discours publics et jusque sur les théâtres plus restreints des administrations paroissiales et civiques. A chaque époque aussi, on retrouve les formules populaires, les mots d’ordre jetés dans les foules comme signe de ralliement par les chefs du mouvement anti-religieux.

Il ne serait pas sans intérêt de faire la liste de ces formules utilisées tour à tour au Canada depuis un demi-siècle, pour grou-

per les forces libérales et les conduire à l'assaut de quelque vérité religieuse ou sociale. Elles sont d'ordinaire inventées par la Secte et, en les étudiant de près, on en trouve la marque de fabrique, si dissimulée qu'elle soit. Quand vous entendez, par exemple, un homme prôner constamment les gloires de *l'instruction pratique*, défiez-vous. Si c'est un ignorant qui ne se rend pas trop compte de ce qu'il dit, il appartient peut-être à la foule des dupes qu'on fait pivoter inconsciemment pour le bénéfice de la mauvaise cause; si c'est un homme intelligent et instruit, vous pouvez être certain qu'il est de connivence, à un degré quelconque, avec la Secte, pour démolir l'enseignement religieux.

Parmi toutes ces formules carrément agressives ou habilement hypocrites suivant les besoins, la dernière en vogue chez nos catholiques libéraux mérite d'être citée comme échantillon. Elle est particulièrement offensante, à raison de l'abus de mots qu'elle commet et de l'exploitation machiavélique qu'elle fait du sentiment naturel de la droiture. La voici: "*J'agis suivant ma conscience.*"

Il y a à peine quelques mois, ce petit témoignage personnel, apparemment bien inoffensif, se trouvait encore sur toutes les lèvres libérales. On ne parlait que de la conscience, tout comme on parle aujourd'hui du Klondyke ou d'une trouvaille inattendue; la presse était remplie de tirades à son sujet, et les orateurs de hustings en faisaient même le thème de leurs hableries.

Quoi de plus louable apparemment que d'agir suivant sa conscience, d'exalter ce droit, de conseiller aux autres de l'exercer?

Mais si l'on rassemble toutes les circonstances qui ont entouré la soudaine explosion de ces hosannas à l'adresse du sanctuaire intime et sacré de l'âme humaine, si l'on en recherche dans les faits le véritable motif, la situation se présente sous un tout autre aspect. Avec un peu d'observation, on découvre promptement que ce n'était pas du tout la conscience droite et éclairée, ce juge intègre de la valeur des actes humains, que l'on élevait aux nues, mais bien tous les errements, toutes les révoltes de la fausse conscience.

Les évêques avaient donné au sujet de l'éducation religieuse une direction sociale qui contrecarrait les plans de la Maçonnerie et du Libéralisme, son allié; il fallait à tout prix leur résister et entraîner le plus de catholiques possible dans le mouvement, afin de diminuer l'influence de la hiérarchie religieuse. Le moyen fut bientôt imaginé et vulgarisé. On invoqua les droits de la conscience individuelle et l'on transforma cet asile des jugements salutaires en un château-fort contre les directions de l'autorité. La foule des

esprits faux, des gens irréflechis ou intéressés fut invitée, à grand renfort de périodes et de mauvaises raisons, à aller s'y réfugier pour défier l'influence cléricale. Agissez suivant votre conscience, votez suivant votre conscience, indépendamment du clergé naturellement, répétaient partout le ban et l'arrière-ban des meneurs; c'est un droit sacré pour tout citoyen de se conduire suivant sa conscience!

Cette manœuvre était d'une audacieuse hypocrisie. C'était la fausse conscience que la Secte prônait en opposition à la conscience droite, mais elle se gardait bien de le dire et ne faisait parler que de la “ conscience ” purement et simplement. L'enseigne était honnête, mais la marchandise détestable. Beaucoup s'y laissèrent prendre.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient encore à la bonne foi d'un grand nombre chez nos dévoyés du jour. L'esprit chrétien disparaît rapidement du sanctuaire de la famille canadienne; son absence, jointe à l'action délétère des passions et des intérêts, a déjà préparé une génération nombreuse disposée à professer par système les erreurs sociales qui font le programme du Libéralisme. Pour les gens de cette catégorie, les bonnes raisons n'ont guère chance de succès, mais nous ajouterons encore un mot cependant pour le bien de ceux qui peuvent être encore curables.

Agir suivant sa conscience est une chose excellente assurément, mais à une condition essentielle: c'est que la conscience soit droite et éclairée. La conscience fausse, erronée, relâchée ou douteuse ne peut jamais être un guide sûr dans la vie privée, encore moins dans la vie sociale où les responsabilités prennent de si larges proportions. Voici, par exemple, un magistrat, élevé à l'école de la juiverie, qui croit foncièrement que c'est un acte méritoire de dépouiller tous les non-juifs au bénéfice des enfants d'Israël, et qui rend ses jugements en conséquence chaque fois que l'occasion s'en présente. Il peut se faire qu'il agisse suivant sa conscience, mais il n'en est pas moins vrai qu'il est un véritable fléau pour les gens soumis à sa juridiction; sa conscience fausse lui fait commettre des horreurs.

Mais à quoi bon multiplier les exemples? Puisque la conscience doit être droite et éclairée, elle a besoin de vérité et de lumière, sans quoi elle est aussi mauvais guide que la boussole non réglée l'est au marin sur l'océan. Or, pour nous catholiques qui avons le trésor de la foi, la question est bien simple. Nous savons que c'est à l'Eglise, notre mère, qu'il appartient d'éclairer et de former nos consciences, d'imprégner nos âmes de son divin esprit d'enseignement et de correction pour la gouverne intime

de nos actes ; nous savons aussi qu'elle le fait par le ministère des évêques et du clergé, et non par celui des habileurs politiques. Il ne saurait donc y avoir de conscience droite contre les directions de l'autorité religieuse, et en appeler à sa conscience pour combattre cette autorité ou s'y soustraire, c'est commettre une iniquité que toutes les arguties du libéralisme ne sauraient amoindrir.

ANTOINE.

La faillite de l'instruction laïque et obligatoire en France.

Nous relisons l'autre jour, ces paroles du *Réveil* que citait l'hon. M. Chapais, dans son beau discours sur le projet de loi éducationnelle du cabinet Marchand : " Ce que nous avons prêché, ce que nous demandons pour le Canada, c'est l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, fondement de toute démocratie instruite et utile. Nous ne prétendons pas avoir réussi à faire triompher ce programme, ce serait trop beau. La France, notre mère-patrie, a mis des siècles à en arriver là ; mais voyez donc ce que nous avons déjà obtenu."

Cette phrase nous a laissé rêveur. Vraiment, l'occasion est bien choisie pour nous parler des succès obtenus en France par les promoteurs de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire ! M. Bouge, que personne n'accusera de cléricalisme, nous a dit dans son dernier rapport sur le budget de l'Instruction publique, ce qu'il en fallait penser.

Gratuite, l'instruction publique coûte au pays des sommes énormes ; laïque, elle éloigne d'elle, par le fait même, une large partie de la population scolaire en dépit de toutes les entraves apportées aux progrès et aux développements de l'enseignement chrétien ; obligatoire enfin, il se trouve que plus de 156,000 élèves échappent à son action.

Les chiffres fournis par le député de Marseille seraient intéressants en tout temps ; ils le sont d'autant plus, à l'heure actuelle, qu'une bande de libres penseurs tente de nous imposer le système dont son rapport démontre, bien involontairement du reste, la lamentable faillite.

Nous empruntons le résumé que voici de ce document à notre excellent confrère de Paris, l'*Association Catholique*, livraison du 15 novembre dernier :

Ce n'est pas nous qui le proclamons ; on pourrait suspecter notre désintéressement. C'est le gouvernement lui-même, ce sont les outranciers du laïcisme pédagogique qui, mis en demeure de publier des rapports et d'établir des bilans, nous fournissent les preuves des honteux *fiascos* de la folle et impie tentative de la laïcisation scolaire.

Confitemur reum habemus!

Le ministère de l'instruction publique vient de faire paraître un nouvel état, il se rapporte à l'année scolaire 1894-95.

On peut s'étonner qu'avec les facilités dont dispose l'administration, il faille attendre plus de cinq années pour être re-seigné sur un service public, aussi onéreux pour les contribuables.

Les résultats sont, il est vrai, si peu brillants, que l'on s'explique le peu de hâte de l'administration à mettre le public au courant de la situation scolaire.

Le récent rapport de M. Bouge à la Chambre, sur le budget de l'Instruction publique, nous a donné un aperçu des dépenses qu'avait entraînées la loi sur l'instruction obligatoire et laïque, et des charges que son application impose à l'Etat et aux communes.

Le résultat a-t-il répondu à ce que l'on annonçait ? On peut hardiment répondre : non.

Plus le gouvernement dépense pour ouvrir des écoles laïques, plus les populations se montrent peu soucieuses d'envoyer les enfants chez les instituteurs communaux.

Si les catholiques, au lieu d'éparpiller et, souvent, gaspiller leurs ressources consacrées à la défense sociale et religieuse, s'étaient attachés d'une façon toute particulière à la création d'écoles chrétiennes, on peut affirmer que l'œuvre maçonnique de laïcisation eût échoué à peu près partout, et que l'école libre eût, dans la plupart des communes, absorbé la presque totalité de la population scolaire.

Voyons, en effet, ce que constate le rapport officiel.

Dans le cours des trois années, 93, 94, 95, qui font l'objet de ce rapport, les Ecoles primaires laïques ont perdu 65,772 élèves, les Ecoles maternelles, 4,887, soit pour l'enseignement public une perte totale de 70,659 enfants.

Pendant la même durée, les écoles libres congréganistes voyaient leur population scolaire s'augmenter de 17,047 ; soit pour l'enseignement libre un gain total de 77,677 élèves.

Et tandis que l'enseignement public subissait cette énorme diminution dans le nombre de ses élèves, l'administration, ne tenant pas compte du vœu des populations clairement manifesté par ses préférences pour l'Ecole chrétienne, ne craignant pas d'augmenter encore les charges déjà si lourdes qui pèsent sur les contribuables, l'administration créait 1601 classes nouvelles, 2-859 emplois nouveaux, nommait 3,311 maîtres laïques nouveaux et dépensait 14 nouveaux millions.

Ces créations et dépenses nouvelles ne parviennent pas à

augmenter la population scolaire des écoles laïques, et le rapport constate qu'en dépit de l'obligation inscrite dans la loi, le nombre des enfants inscrits dans les écoles de toute nature a diminué de 16,000.

Pour les seules écoles de garçons, la décroissance est de 15,138 élèves.

Ainsi, plus le nombre des écoles communales ou libres augmente, plus le nombre des élèves recevant l'instruction diminue.

Une autre constatation intéressante, c'est qu'on compte 156,871 enfants ayant l'âge scolaire qui ne sont inscrits dans aucune école.

On assurait, cependant, qu'avec l'obligation, la population scolaire augmenterait et que pas un enfant ne pourrait échapper à l'inscription scolaire.

On voit comme le résultat répond peu aux promesses et combien inutiles ont été les milliards dépensés.

On pourrait croire cependant qu'avec ces milliards, toutes les communes seraient pourvues d'écoles, eh bien, il y a encore 923 communes sans école publique de garçons et 1,360 sans école de filles.

Et voilà plus de 15 ans que la loi est votée !

Quant aux diverses institutions annexées dont on promettait merveilles, lors de la laïcisation de l'enseignement, les résultats sont tout aussi défavorables.

Le nombre des caisses des écoles a diminué de 228 ; celui des caisses d'épargne scolaires de plus de 2,000.

Il n'y a hausse que sur le chapitre des brevets.

En 1895, le nombre des candidats au brevet simple monte à 29,341, soit 3,374 de plus qu'en 1892 ; le nombre des brevets supérieurs monte à 6,040 au lieu de 5,673.

Et pour ces 35,584 brevetés, on ne dispose pas de places.

A Paris, pour 73 places d'instituteurs, il y a 1,955 demandes, et pour 115 places d'institutrices, il y a 6,947 demandes.

Qu'on calcule le nombre des dévoyés et déclassés.

On a dépensé des milliards, et l'on manque d'écoles ; et là où, à si grands frais, les écoles ont été fondées, les élèves font défaut à l'enseignement public et laïque.

Le nombre des écoles communales fréquentées par moins de 20 élèves ne cesse d'augmenter.

On en comptait 7,271 en 1880, on en compte aujourd'hui 9,954.

La moyenne des élèves dans ces écoles est de 14.

Telle est cette instructive statistique.

On a décrété la laïcité de l'école communale et les populations envoient leurs enfants à l'école libre et chrétienne.

On a décrété l'obligation et le nombre des élèves diminue.

On a dépensé des sommes énormes et tout cela aboutit à la faillite de l'école laïcisée et obligatoire.

Le Catholicisme au Japon

SES CLOIRES,— SES EPREUVES,— SES ESPERANCES

(Suite)

Après la terrible déclaration de 1640, que le gouvernement japonais fit porter à Macao par les matelots portugais, l'entrée et le séjour dans les îles de l'Empire devinrent impossibles à tout missionnaire catholique. Le Japon était fermé. Seuls, pendant deux siècles, les protestants de Hollande réussirent à y pénétrer pour leur commerce : mais au prix d'apostasies répétées et d'outrages à la croix. Il y a une quarantaine d'années, lorsque les Européens furent admis à traiter avec l'Empire du Soleil Levant, des édits de proscription y étaient encore affichés partout ; avec le tarif des récompenses promises au dénonciateur d'un *pateren* (prêtre), d'un *irman* (frère), ou de tout autre adorateur de Jésus-Christ. Des croix avaient été gravées ou peintes, sur le sol, au débarcadère de tous les ports ; et lorsque, sous Louis-Philippe, des marins français abordèrent aux îles Riu-Kiu, avec deux prêtres des Missions étrangères, un des premiers objets qui frappèrent leurs regards, dans la baie de Nafa, ce fut une croix latine, tracée dans la pierre, et mise là pour être foulée aux pieds par les voyageurs.

Après 1640, il ne restait, selon toute vraisemblance, au Japon, qu'un petit nombre de prêtres indigènes ; mais pas un évêque : cette admirable église était vraiment condamnée à périr. Toutefois, à deux reprises, les jésuites et les dominicains tentèrent encore de franchir les barrières de ces îles où les attirait l'espoir du martyre, et le désir d'encourager les survivants. En 1642, cinq jésuites et trois jeunes chrétiens abordèrent dans un flot du détroit de Satzuma. Trois ou quatre jours plus tard, on les découvrit ; " ils furent incontinent enfermés dans un fonds de fosse puant et obscur, et chargés de chaînes fort pesantes " (1).

Puis, pendant sept mois, on les soumit à l'effrayante torture de l'eau, et on acheva de les faire mourir dans le supplice de la fosse. — Vers le même temps, cinq autres jésuites, parmi lesquels un frère japonais, partirent des Philippines, débarquèrent aux îles Riu-Kiu, furent pris et conduits à Yedo : ils périrent dans des tourments atroces, entre autres, celui de la scie.

En 1647, cinq frères prêcheurs s'embarquèrent à Manille pour le Japon, mais leur tentative échoua. D'autres prêtres essayèrent-ils encore de secourir cette église abandonnée ? On ne sait. On

(1) P. Alexandre de Rhodes, dans l'*Histoire de leur vie et glorieuse mort*, publiée en 1654.

apprit seulement en Europe, vingt ans plus tard, que le gouvernement de Yedo avait rendu un odieux décret, condamnant tout Japonais à la profanation de la croix ou de quelque image de la Vierge ou des saints. Cette cérémonie sacrilège, appelée *Ye-fumi*, (foulement de l'image) devait s'accomplir tous les ans, dans toutes les villes et villages.

A quarante ans de là, un jeune prêtre sicilien, originaire d'une noble famille de Palerme, don Jean Sidotti, entraîné par le zèle et par la passion du martyre, armé d'un crucifix qui avait appartenu au vénérable père Mastrilli, s'embarqua en compagnie de Mgr de Tournon, qui allait en Chine en qualité de légat pour régler les difficultés survenues à la suite de la controverse des rites. Don Sidotti arriva au Japon ; fut découvert et jeté en prison où, probablement, il mourut de faim et de misère, en 1715.

Depuis cette époque, jusque vers 1838, on n'a que des données extrêmement vagues sur d'autres essais d'apostolat ; et les *Mémoires* de l'aventurier hongrois Benyowski, publiés à Paris, en 1791, sont des fables dénuées de tout fondement (1).

Après deux longs siècles, y avait-il encore des adorateurs de Jésus-Christ dans ces îles mystérieuses ? Les Hollandais, en foulant la croix aux pieds, visitaient les ports ouverts à leur commerce ; mais ils n'avaient vu aucun vestige de la foi, ou ils n'en disaient rien qui pût fournir le moindre renseignement à cet égard. Et pourtant, ainsi que l'écrivait jadis le P. de Rhodes, parlant de ses frères, combien de prêtres ou de religieux d'Europe " ne soupiraient qu'après le Japon ! "

II

C'était le cas, vers 1840, des prêtres de la Société des Missions Etrangères, qui évangélisaient la Corée, où trois des leurs avaient, en 1839, donné généreusement leur vie pour Jésus-Christ. Secondés dans leur vaillant projet par l'amiral Cécille et par d'autres officiers de la marine française, M. Forcade et plusieurs de ses confrères vinrent en 1844 s'établir aux portes du Japon, dans l'archipel méridional de Riu-Kiu : ils devaient y étudier la langue et chercher les moyens de pénétrer au cœur de l'Empire.

Mais quelle fut leur déception ! Le gouverneur de Nafa les relégua dans une vieille bonzerie, non loin de la plage : on les y garda à vue pendant des années, et malgré leurs démarches et réclamations, tout rapport, ou peu s'en faut, leur fut interdit avec les indigènes. Ce fut dans cette prison de la bonzerie d'Amiko, que Mgr Forcade reçut l'annonce de sa promotion à l'épiscopat (2) ; un autre prêtre y mourut d'épuisement. Mais durant

(1) M. Marnas cite (T. I, p. 118) le nom et les *Voyages et Mémoires* de Benyowski, sans y attacher du reste beaucoup d'importance. M. Pasfield Oliver, dans la préface de l'édition anglaise de cet ouvrage, qu'il vient de publier, prouve que les récits de l'aventurier ne méritent aucun crédit.

(2) Revenu en France, pour cause de santé, Mgr Forcade est mort archevêque d'Aix, après avoir été évêque de la Guadeloupe et de Nevers.

ce
sol
av

K
l'E
un
me
vo
doi
les
tri
la c
ent
ses
d'ex
reg

res
la M
sent
épar
çais
dima
en d
cela
leme
on le
mais

racon
Pout
sa cro
Le po
la poi
toujo
la cro
vie (1

C
missi
ni l'in
jets d
pour
représ
Orient
ment,
alla de
cernai
Monta
et Luc

(1)

ce douloureux et inutile séjour, les missionnaires n'eurent la consolation de baptiser que deux cathécumènes, dont l'un paraît avoir confirmé sa foi de son sang.

Après quatorze ans d'attente aux Riu-Kiu, puis à Hong-Kong, une brèche s'ouvre enfin dans l'impénétrable muraille de l'Empire du Soleil Levant. L'Angleterre et les Etats-Unis signent un traité de commerce avec le Japon. La France et l'Angleterre menacent la Chine et le contre-coup se fait sentir jusque chez les voisins des Célestes. En 1855, les Hollandais ont, les premiers (on doit leur rendre cette justice), le courageux honneur de réparer les apostasies commises depuis deux cents ans, par leurs compatriotes. Ils signent un traité dont l'article VI porte l'abolition de la coutume impie du Yé-fumi. Enfin, en 1858, un traité est conclu entre l'empereur des Français et l'empereur du Japon : et d'après ses clauses, beaucoup trop timides, il est permis aux étrangers d'exercer leur culte, et on leur promet de ne plus offenser leurs regards par des actes injurieux à la foi chrétienne.

C'était peu : toutefois c'était quelque chose. Les missionnaires pouvaient entrer avec nos consuls ; et M. Girard, supérieur de la Mission, eut hâte de se rendre à son poste avec le secret pressentiment qu'il rencontrerait, au fond de ces îles, quelques restes épars des chrétientés antiques. Un jour, à bord du navire français *le Chayla*, tandis qu'on disposait l'autel pour la messe du dimanche, un officier japonais qui se trouvait là dit à M. Girard, en désignant le crucifix : " Nous savons bien ce que c'est que cela ! C'est le signe de la religion des *Christians*. . . Ils y sont tellement attachés, que, quand on les clouerait à un poteau, quand on les menacerait de leur trancher la tête, on ne leur ferait jamais abandonner cette religion."

Une autre fois, le ministre des Etats-Unis au Japon, lui avait raconté comment un archimandrite russe, chapelain de l'amiral Poutiatine, en se promenant dans la campagne de Shimada avec sa croix pastorale en évidence, avait été accosté par un paysan. Le paysan lui avait montré une croix qu'il portait, lui aussi, sur la poitrine, mais cachée sous ses habits : " Nous nous souvenons toujours, avait-il ajouté, de Jésus et de Marie ; et nous gardons la croix comme le symbole d'une croyance plus précieuse que la vie (1)."

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les premiers travaux des missionnaires établis dans les trois ports ouverts aux Européens ; ni l'interdiction faite par les autorités japonaises, à tous les sujets de l'Empire, de fréquenter l'église de Yokohama, construite pour les catholiques d'Europe, ni la déplorable mollesse de nos représentants à soutenir les droits de l'Evangile dans l'Extrême-Orient. M. Girard vint en France, en 1862 ; il sollicita directement, mais assez inutilement, l'appui de Napoléon III ; puis il alla demander la bénédiction de Pie IX qui, cette année-là, décernait les honneurs de la canonisation aux crucifiés de la *Sainte Montagne*. De retour au Japon, M. Girard, aidé de MM. Petitjean et Lucaigne, tous deux futurs évêques, bâtit à Nagasaki, en face

(1) Lettre de M. Girard : Yedo, 11 octobre 1859.

de la montagne de Tateyama, à une demi-lieue à vol d'oiseau, l'église des Vingt-six Martyrs.

Hautés par les souvenirs des saints, dont ils foulaient enfin les traces, les missionnaires n'avaient eu rien de plus à cœur que d'explorer ces hauteurs arrosées jadis par des flots de sang chrétien. M. Petitjean racontait, en 1863 (1), qu'il en avait fait l'ascension et le pèlerinage : il avait parcouru les sinueux contours du sentier suivi par les confesseurs de la foi : il avait vu les trois grands sapins qui se dressaient sur le plateau : et il regardait ces arbres, comme " trois survivants des vingt-six, plantés par les chrétiens du milieu du XVII^e siècle, dans les trous mêmes des croix des saints martyrs ". Peut-être à quelques pas de là, le fossé plein de roseaux et de bambous avait-il été creusé à l'époque des glorieuses exécutions. Disons tout de suite que M. Petitjean eut aussi la pieuse curiosité d'aller voir et vénérer, au pied du trop célèbre Mont Ungen, le lieu des étranges supplices infligés aux saintes victimes, dans les gouffres d'eaux sulfureuses. C'est aujourd'hui, à sept ou huit lieues de Nagasaki, une station thermale, une ville de bains et de plaisir, comme Vichy et Bagnères.

Malgré ces démarches et ces pèlerinages, les missionnaires, depuis cinq longues années, se désolaient de l'apparente stérilité où leurs travaux semblaient condamnés : lorsqu'enfin, le 17 mars 1864, un vendredi de carême, dans leur église neuve des Vingt-six Martyrs, Dieu leur envoya un rayon de joie et de merveilleuse espérance (2).

Un peu après midi, M. Petitjean remarqua devant la porte de l'église un groupe de douze à quinze personnes, hommes, femmes, enfants, qui n'avaient point les bruyantes allures des curieux vulgaires. Il se sentit comme poussé intérieurement de se diriger vers ce groupe et vers la porte fermée de l'église. Il vient, il ouvre, il s'avance dans le sanctuaire, il s'agenouille devant le tabernacle et prie, pour ces visiteurs inconnus, le Dieu de l'Eucharistie. Les visiteurs sont entrés sur ses pas ; à peine a-t-il eu le temps de réciter un *Pater*, que trois femmes, de cinquante à soixante ans, viennent s'agenouiller tout près de lui. Laissons la parole au missionnaire et à l'historien dont nous suivons le récit :

L'une d'elles lui dit, la main sur la poitrine, et à voix basse, comme si elle eût craint que les murs n'entendissent ses paroles :

— Notre cœur à nous tous, qui sommes ici, est le même que le vôtre.

— Vraiment ! répond-il. Mais d'où êtes-vous donc ?

— Nous sommes tous d'Urakami, à Urakami, presque tous ont le même cœur que nous.

Et aussitôt cette femme lui demande : *Sancta Maria no gozowa doko?* où est l'image de sainte Marie ?

A ce nom benin de *Sancta Maria*, M. Petitjean n'a plus de doute ; il est sûrement en présence de descendants des anciens chrétiens du Japon... Il les conduit à l'autel de la sainte Vierge. A son exemple, tous s'agenouillent et essayent de prier ; mais la joie les emporte :

— Oui, c'est bien *Sancta Maria* ! s'écrient-ils à la vue de la statue de Notre-Dame. Voyez sur son bras *On ko Jéus Sama*, son auguste fils Jésus.

(1) Lettre du 23 octobre.

(2) Lettres de M. Petitjean, des 18 et 22 mars 1865.

Et puis voilà que les questions éclatent coup sur coup. Il faut répondre à tout. Au reste, les réponses sont faciles. La petite statue de Notre-Dame avec l'Enfant Jésus, leur rappelle la fête de Noël, qu'ils ont célébrée le 25^{me} jour du "mois des gelées blanches". — "On nous a enseigné, dit une des personnes présentes, que ce jour-là, vers minuit, le Seigneur Jésus est né dans une étable, puis qu'il a grandi dans la pauvreté et la souffrance, et qu'à trente-trois ans, pour le salut de nos âmes, il est mort sur la croix."

Là-dessus, on parle du carême, "temps des tristesses", dont c'était alors le 17^{me} jour, puis on prononce le nom de saint Joseph, que ces braves gens nomment "le père adoptif du Seigneur Jésus". Au milieu de la conversation si pleine d'intérêt et de joie, on entend un bruit de pas ; d'autres Japonais pénètrent dans l'église ; les premiers venus sont inquiets et se disposent à partir, lorsque, se tournant vers le prêtre : "Nous n'avons rien à craindre de ceux-là, disent-ils en souriant ; ce sont des gens de notre village : ils ont le même cœur que nous."

Néanmoins, pour ne pas éveiller les soupçons de la police japonaise, il fallut se séparer au plus vite, après une promesse de revenir bientôt. M. Petitjean était tout ému et ne savait comment remercier Dieu de lui avoir révélé et amené ces frères dans la foi : mais qui étaient-ils ? Combien étaient-ils ? D'où venaient-ils ?

La dernière question ne tarda pas à s'éclaircir. Ils venaient comme ils l'avaient dit, de la vallée d'Urakami, qui s'étend au pied des deux montagnes voisines, Tateyama et Kompira. Plus d'une fois, le prêtre avait traversé les rizières d'Urakami ; il avait gravi les plis de terrain couverts de diverses cultures qui remontent vers le Kompira : il avait vu les maisonnettes à demi cachées dans les arbres et semées deci et delà, de façon à former près d'une cinquantaine de hameaux. Sur son passage, il avait salué les paysans et leur avait demandé son chemin ; mais cette population qui gardait, on va le voir, avec tant de fidélité et de courage, les leçons du passé, avait perdu le souvenir du costume des missionnaires : la soutane n'était pour les habitants d'Urakami qu'une robe comme une autre.

Mais, dès le soir même du 17 mars, le bruit de la visite à l'église des Vingt-six Martyrs s'est répandu de chaumière en chaumière, et le lendemain, depuis dix heures du matin jusqu'à la nuit, les visiteurs se succèdent. Parmi eux un vieillard de 76 ans et deux femmes à peu près du même âge réclament avec instance le bonheur de vénérer le crucifix ; le bon vieillard se met à réciter des prières latines qui commencent par les mots : *Te sancte*...

Le 19, fête de saint Joseph, même affluence. M. Petitjean s'aperçoit que plusieurs des assistants font le signe de la croix avec le pouce droit, à la manière portugaise ou espagnole. Quatre d'entre eux disent leur nom au second prêtre, M. Laucaine ; ils s'appellent : *Petaro, Paulo, Jirano* et *Domingo*, Pierre, Paul, Jean et Dominique. Le 20 mars, la foule augmente ; la police japonaise s'agite ; les missionnaires essaient de recommander la prudence. Mais le concours recommence le lendemain. Malgré les menaces de mort ou de prison qui pèsent sur eux, ces pèlerins veulent

offrir leurs hommages au Seigneur Jésus crucifié. M. Petitjean donne rendez-vous à quelques-uns sur la montagne Kompira ; et là, il apprend les plus consolants détails. Il y a toujours eu des chrétiens à Urakami ; le baptême y a toujours été administré, et jamais on ne laisse mourir un enfant sans baptême ; mais il n'y a qu'un tout petit nombre de baptiseurs qui connaissent et qui se transmettent la formule sacramentelle ; il n'y en a qu'un seul à Urakami, avec son fils, jeune homme de vingt-cinq ans, qui devra le remplacer en cas de mort ou de maladie. On sanctifie le dimanche et les jours de fête. Dans les prières, on invoque fréquemment Notre-Dame, les Anges gardiens, les saints. Enfin, lui dit-on, à une douzaine de lieues de Nagasaki, se trouve une autre chrétienté, mais moins nombreuse que celle d'Urakami.

Les pèlerinages journaliers à l'église continuent. Cueillons dans les lettres des deux missionnaires quelques-unes de ces révélations quotidiennes qui, selon l'expression de l'un d'eux, faisaient surabonder leur cœur de joie. Le dimanche 27 mars, à la tombée de la nuit, M. Laucigne laisse entrer trois visiteurs dans le sanctuaire, et voit qu'ils témoignent un profond respect à l'image de la sainte Vierge, qu'ils nomment : *Yoki Sancta Maria Sama* : Son Excellence la bonne sainte Marie. Et sur sa demande de dire les prières qu'ils savent en son honneur, l'un récite l'*Ave Maria*, un autre, le *Salve Regina*.

Les derniers jours du Carême, les Jeudi et Vendredi Saints, grâce à une fête païenne qui attire une foule d'étrangers, l'église des Vingt-six Martyrs et la maison des missionnaires sont envahies : ils reçoivent environ 1500 pèlerins, dont plusieurs viennent de loin, de l'île de Kyu-Shu, de Kagoshima, de Kyoto et de points encore plus éloignés. Tout en admirant la foi vive et simple de ces descendants des martyrs, les deux prêtres désiraient ardemment une entrevue avec le baptiseur d'Urakami, nommé Domingo. A deux reprises, on peut se rencontrer sans témoins : et les missionnaires se rendent compte que le baptême est valablement administré ; l'invocation des trois Personnes de la Sainte Trinité est prononcée d'une façon intelligible, pendant que le baptiseur fait le signe de la croix sur le front, la bouche, la poitrine de l'enfant et lui verse de l'eau sur la tête, le visage et le corps.

Domingo leur fournit beaucoup d'autres précieux renseignements sur la chrétienté d'Urakami. Chaque soir, la prière se fait en commun dans les familles ; quand un chrétien va mourir, on se groupe autour de lui pour prier et pendant huit jours, après sa mort, on supplie saint Pierre de lui ouvrir les portes du Paradis. Le baptiseur possédait un livre, ou plutôt un cahier de doctrine chrétienne écrit, de mémoire, vers 1820. Il a pour titre : *Du commencement du Ciel et de la Terre* ; il y est question de la création, des Anges, de la chute, du Messie promis à nos premiers parents.

Au mois de mai, de nouvelles découvertes s'ajoutent aux précédentes. Un jeune homme, du nom de *Gaspar*, venu des îles Goto, apprend aux missionnaires l'existence d'un millier de chrétiens dans l'île qu'il habite. Deux pères de famille, *Pierre* et *Sébastien*, après une marche de huit à dix lieues, arrivent à Naga-

saki et déclarent à M. Petitjean qu'ils ont "le même cœur", ainsi qu'environ 1500 de leurs compatriotes.

D'autres croyants arrivent de toutes parts. On les interroge ; ils savent à peu près autant de catéchisme que les paysans de nos campagnes de France ; ils connaissent les principaux mystères, le ciel, l'enfer, le purgatoire ; ils réclament des cierges bénits, pour s'en servir pendant la récitation des prières auprès des agonisants. Le 15 mai, au lever du jour, se présente Pierre, le baptiseur de l'île de Kaminoshima : il donne au prêtre une liste des îles et des villages du voisinage où se trouvent des chrétiens ; il affirme qu'il en reste un peu partout ; il parle du chapelet que les Japonais récitent comme nous, moins le *Gloria Patri* ; puis il demande le nom du grand chef du royaume de Rome. Mais Pierre veut savoir davantage encore. Sans doute le nom du Pape Pie IX est pour lui déjà une bonne garantie ; mais on leur a dit, voilà deux siècles, que tous ceux qui prêchent l'Evangile ne sont point de vrais prêtres, et on leur a enseigné le plus sûr moyen de discerner le prêtre catholique du prêtre réformé. Et alors, d'un air timide :

— N'avez-vous point d'enfants ? dit-il aux missionnaires

— Vous et tous vos frères chrétiens et payens du Japon, lui est-il répondu, voilà les enfants que le bon Dieu nous a donnés. Pour d'autres enfants, nous ne pouvons pas en avoir. Le prêtre doit, comme vos premiers missionnaires, garder toute sa vie le célibat.

A cette réponse, Pierre et son compagnon inclinent leur front jusqu'à terre, en s'écriant : Ils sont vierges ! Merci ! Merci !

On voit que les apôtres du Japon avaient bien et dûment formé leurs néophytes et que la foi avait jeté de profondes racines dans ces âmes, pour que, même après deux cents ans, ces traditions y fussent demeurées vivantes. Au surplus, les missionnaires eurent tôt fait de constater que les trois signes auxquels les chrétiens japonais reconnaissaient les véritables envoyés de Dieu étaient ceux-ci : l'attachement au Siège de Rome, le célibat ecclésiastique, le culte de la Vierge Marie.

Au 8 juin, vingt chrétientés sont découvertes et sept baptiseurs sont venus rendre compte de leur administration. Des chrétiens franchissent un espace de vingt à trente lieues, en bateau ou à pied, pour saluer l'église, s'entretenir avec les prêtres, et réclamer des croix ou des médailles.

Huit ans auparavant, à Urakami, après des perquisitions minutieuses et sacrilèges, les officiers païens avaient saisi, confisqué, brûlé livres, images, objets de piété et jeté vingt-huit personnes en prison. Les visiteurs soumettent aux deux prêtres d'anciens traités de religion, des recueils de prières, des formules écrites du baptême, des calendriers chrétiens. Un livre, ayant pour titre *Contrition*, composé l'an 1603, frappa vivement les missionnaires qui, plus tard, en retrouvèrent d'autres copies en diverses chrétientés. On leur présente aussi un abrégé de la doctrine en dix articles ; des prières du rituel pour le moment de la mort ; les quinze mystères du rosaire ; les commandements de Dieu et d'autres formules.

C'est une joie bien douce pour les pèlerins de montrer en cachette aux pères de leurs âmes quelques fragments d'objets

religieux, vraies reliques des ancêtres ; des grains de chapelets, des gravures bien vieilles : entre autres, une grande image de la Vierge immaculée ayant à ses pieds saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue. Plusieurs étaient parvenus à sauver des crucifix : on croyait même posséder un morceau de la vraie croix.

Dans la nuit du neuf au dix juin, un chef de prière et baptiseur, du nom de *Michel*, avait adressé à M. Petitjean une requête à laquelle il s'attendait assez peu : après avoir sollicité le cadeau d'un chapelet neuf, il réclama de plus une discipline, pour se frapper quand il implorerait de Dieu le pardon de ses fautes. A quelquel temps de là, les missionnaires constataient avec admiration que cet instrument de pénitence monastique était loin d'être inconnu au Japon. Les chefs des îles Goto, compatriotes du jeune saint, jésuite, Jean de Goto, apportèrent une discipline bien antique qui devait venir des premiers apôtres. Ils racontèrent, en même temps, que les jours de jeûne, eux et leurs chrétiens ne faisaient par jour qu'un repas, et seulement au coucher du soleil, comme autrefois les moines de la Thébaïde.

Au dire des baptiseurs ou députés de Goto, le nombre des chrétiens dans leur archipel montait bien à 50,000 ; chiffre très consolant, mais qui dépassait de beaucoup la réalité actuelle. Dans une lettre du 5 août, adressée aux évêques de la Société, le supérieur, M. Girard, se bornait à annoncer la découverte d'environ 20,000 chrétiens à Nagasaki et dans un rayon de quarante à cinquante lieues ; d'après une autre relation, du mois de décembre, il estimait au double le nombre des chrétiens connus dans le sud du Japon. On affirmait aux missionnaires que la grande chrétienté d'Amachusa, si célèbre au XVII^e siècle, existait toujours, et que là, tous les habitants du premier au dernier avaient conservé la foi. Jusqu'à la fin de cette mémorable année, MM. Petitjean et Laucaigne furent tout occupés à rendre, en secret, aux fidèles des alentours, leurs consolantes visites ; à examiner les formules de baptême, à interroger et catéchiser, surtout à régler les graves questions du mariage et des funérailles, où les mœurs païennes avaient fini par s'introduire ; les chrétiens japonais avaient même oublié, à la longue, que le mariage fût un sacrement institué par Jésus-Christ. Les missionnaires avaient en outre à choisir les enfants qui déjà rêvaient du sacerdoce ; à préparer les candidats à la communion. Ce fut le jour des vingt-six martyrs, en 1866, que, pour la première fois depuis la moitié du XVII^e siècle, le Dieu de l'Eucharistie fut donné à ces héritiers des saintes victimes. Quant à la ferveur, à l'entrain généreux de ces fidèles hier encore inconnus, aux sacrifices qu'ils s'imposent, au zèle qu'ils déploient, aux merveilles de courageuse confiance qui éclatent partout, force nous est de renvoyer aux deux beaux volumes de la *Religion ressuscitée* : il y a là nombre de pages qui font songer à la primitive Eglise et aux *Acta Martyrum*.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

La lettre pastorale par laquelle Sa Grandeur Mgr Walsh, archevêque de Toronto, et ses suffragants, NN. SS. les évêques Dowling, de Hamilton, et O'Connor, de London, ont promulgué l'Encyclique *Affari vos* à leurs ouailles, est un document remarquable. Les augustes prélats y donnent leur pleine adhésion et à l'enseignement infaillible formulé dans l'Encyclique elle-même, et à l'interprétation autorisée qu'en a donnée Sa Grandeur Mgr Bégin. Mais ils vont plus loin. Ayant présentes à la mémoire les déclarations publiques et les professions de foi auxquelles le conflit scolaire a donné lieu dans une séance de la Chambre des Communes restée mémorable, ils flétrissent avec non moins d'énergie d'autres erreurs proches parentes de celles qui ont eu cours depuis quelques années en matière d'éducation proprement dite. Nous relevons dans leur lettre le passage suivant, qui est à méditer :

“ Des erreurs ayant des liens de parenté avec les fausses doctrines en matière d'éducation ont eu beaucoup de vogue dans ces derniers temps. Elles consistent à dire que les hommes publics, qu'ils appartiennent au monde politique, journalistique ou professionnel etc., ne sont pas liés, dans leurs actes publics ou professionnels, par les lois de Dieu et de la conscience, et ne sont conséquemment sujets à aucun contrôle au point de vue moral. De telle sorte que les pasteurs des âmes empiètent sur leurs droits civils si, dans l'exercice de leur saint ministère, ils se prononcent sur la légitimité de leurs actes au point de vue moral, ou s'ils osent les corriger et les censurer, au besoin, comme opposés aux devoirs d'un chrétien ou aux droits de la religion ; que la liberté civile et religieuse implique un entier affranchissement de toute obligation morale et de tout contrôle dans la sphère de leur conduite publique ou de leurs actes publics.

“ Ce sont des erreurs dangereuses qui s'attaquent à la base même de la morale publique. Elles sont en opposition directe avec les enseignements de l'Eglise catholique. Léon XIII a déclaré, dans son Encyclique *Immortale Dei* : ‘ La vraie maîtresse de la vertu et gardienne des mœurs c'est l'Eglise du Christ : l'exclure de la vie publique, des lois, de l'éducation de la jeunesse, de la société domestique, c'est une grande et pernicieuse erreur. La liberté véritable s'exerce dans la poursuite du vrai et du juste ; la

liberté absolue de penser et d'agir sans être gêné par les lois de la morale, ce n'est pas la liberté, c'est la licence."

C'est la deuxième condamnation épiscopale qui frappe ces fausses propositions. On se rappelle que Sa Grandeur Mgr. Laflèche les a déjà qualifiées de libéralisme rationaliste. Ceux qui ont cru que le libéralisme canadien différait du libéralisme européen maintes fois condamné par l'Eglise devront, s'il est permis de les croire de bonne foi, faire leur deuil d'une illusion qui était en voie de les perdre. Le libéralisme est le même sous tous les climats et sous toutes les latitudes : une erreur satanique qui exalte la raison humaine aux dépens de la vérité révélée. Il peut varier ses formules suivant les temps et les lieux, il reste partout le même dans son unité logique.

Un correspondant écrit au *New-York Times* que les Canadiens-français ont accueilli l'Encyclique avec la plus complète indifférence. C'est le même qui télégraphiait, il y a quelque temps, au même journal, que l'inauguration d'un tramway électrique à Québec marquait la fin de la domination religieuse moyen-âge qui se faisait sentir dans la vieille capitale. L'une et l'autre assertions se valent : c'est dire qu'elles ne valent rien.

Il est trop tôt pour se prononcer sur l'effet pratique qu'aura le document pontifical. Pour le moment, il nous suffit de savoir qu'il a rassuré les consciences droites, affermi l'autorité épiscopale et donné à ceux que le virus libéral avait atteints dans leur bonne foi l'occasion de se ressaisir. C'est beaucoup déjà. La solution définitive viendra à l'heure marquée par Dieu. Ce qui est certain, c'est que dès à présent la voie est éclairée, que le doute n'est plus possible, que le partage des bons et des mauvais éléments se fera dans des conditions meilleures, que si l'ennemi du dedans n'est pas vaincu, il est au moins forcé dans ses retranchements, il a perdu des moyens de recrutement qu'il exploitait avec trop d'audace, et que désormais plus de forces s'emploieront à collaborer à l'action providentielle sur nous.

La parole du Pape est la parole de Dieu, le reflet du Verbe divin dont elle continue l'enseignement à travers les âges. Elle est une semence de vie et d'immortalité que féconde, au besoin, le sang des martyrs. Mais l'écho n'en meurt pas. On se passionne pour elle ou contre elle. Elle peut être une cause d'apaisement ou de combats nouveaux. Une cause d'indifférence, jamais.

Voilà ce qu'eût appris le correspondant du *Times* pour peu qu'il eût étudié l'histoire de la Papauté. Qu'il suive les développements du chapitre qu'ouvre pour le peuple canadien le bienfait

de Dieu à nous apporté par la parole pontificale. Il verra qu'on parlera encore de l'Encyclique et qu'on suivra la trace de son influence longtemps après l'enterrement de ceux qui voudraient déjà l'enterrer.

M. S. H. Blake, un légiste distingué qui n'a évidemment pas trouvé dans sa science légale le secret de se débarrasser de son bagage de préjugés, vient de rééditer le vieux cliché maçonnique que l'Eglise catholique tient les masses dans l'obscurantisme pour mieux exercer son influence et sa domination. C'est un phénomène difficile à expliquer que l'empire du préjugé sur des intelligences d'élite, qu'il tient prisonnières dans des idées préconçues, au point de les rendre réfractaires à toute observation consciencieuse. Y a-t-il une calomnie qui ait été plus souvent et plus victorieusement réfutée que celle-ci? Cependant, il suffit que le maçonnisme en ait fait l'une de ses formules pour la faire accepter comme monnaie courante par des hommes en état de mieux connaître. Plutôt que d'en démordre, ils nieront l'évidence, braveront le ridicule et feront douter de leur loyauté et de leur impartialité. C'est, au fond, une forme d'orgueil que cet entêtement dans le parti pris.

Mais, pour si haut coté qu'il soit dans le monde de la faconde, M^{re}. Blake s'est fait servir cette fois, par l'abbé P. Ryan, de l'église St. Michel, à Toronto, une correction dont il devra garder le souvenir. L'abbé Ryan n'est pas le premier venu, et son talent de prédicateur, aux prises avec ce démenti donné à toute l'histoire de l'Eglise, s'est exercé à l'aise. Il ne s'est pas contenté de flageller comme elle le mérite cette perversion des faits historiques, le crime contre la vérité et la justice; il a flétri, en termes non moins sanglants, le crime contre le pays que constitue la propagation d'une pareille calomnie, dans un moment où la puissance ecclésiastique vient en aide au pouvoir civil pour l'amener à résoudre, conformément à la justice, un malheureux conflit scolaire, cause de tant de divisions et de malaise.

Ce sermon vengeur a eu du retentissement et il pourrait bien déterminer, dans les circonstances, un courant d'opinion qui ferait regretter à M. Blake l'imprudence de son injuste attaque, dans un moment où la sensibilité religieuse est extrême et où le parti qu'il sert a besoin de toutes ses forces pour résister à l'assaut qui va lui être livré.

Le R. P. Comeau, O. M. I. vient de rendre compte à Sa Grandeur Mgr. Langevin de ses travaux dans les missions du Lac Ma-

nitoba. L'impression qui se dégage de la lecture de ce rapport, c'est que le catholicisme fait des progrès constants parmi ces enfants de la nature. Durable aussi est le mouvement de la grâce divine, car le missionnaire les retrouve, après des années d'isolement religieux et de contact avec les païens, fermes dans leur foi et attachés aux pratiques qu'on leur a enseignées. Ils tiennent surtout à la récitation du chapelet, une puissante cause de conservation, on l'avouera.

Malheureusement, là comme ailleurs, ce sont les ouvriers qui manquent pour assurer la moisson. Les ressources aussi. Dans beaucoup de postes de moindre importance, il n'y a ni école, ni chapelle, rien qui invite à la prière, rien qui rappelle le passage du missionnaire, rien qui fortifie son enseignement. Et c'est tout ce que le zélé pasteur de la bonne nouvelle peut faire, en se prodiguant, en faisant des marches accablantes par des chemins impossibles, en y consacrant ses nuits en maintes circonstances, de les visiter une fois tous les deux ou trois ans. Le loup enlève bien quelques brebis dans l'intervalle, mais la plupart résistent aux embûches qu'on leur tend, ou, s'ils se sont quelque peu négligés, s'ils ont laissé le doute s'emparer d'eux sous l'influence de faux évangélistes qui spéculent sur leur ignorance, reviennent vite chercher appui, consolation et provision de forces pour l'avenir auprès de la robe noire, dès que celle-ci fait son apparition.

Oh ! quel champ il y a là, non-seulement à la charité évangélique du ministre de Dieu, mais aussi aux impulsions généreuses des bonnes natures ! Si elles se doutaient seulement du bien qu'elles pourraient faire, par des contributions en nature ou en argent, pour le soutien de cette église naissante qui manque de tout et chez laquelle, pourtant, la parole de Dieu, dans sa sublimité simple, dans son dénuement de tout attrait humain, a trouvé le secret de germer, de fructifier, d'opérer des merveilles, comme aux premiers temps du christianisme !

Voici maintenant quelques détails sur ces missions lointaines. A Cotogan ou Totogan, à 55 milles à l'ouest de St. Laurent, il y avait autrefois une chapelle que le feu a dévorée. Aujourd'hui il n'y a plus ni chapelle, ni école, et les quelques familles catholiques qui n'ont pas déserté le poste à la suite de l'incendie, entourées de protestants, manquent d'instruction religieuse et les enfants sont exposés à perdre la foi. Le bon Père a pu en baptiser plusieurs et préparer quelques enfants, et même un adulte, à la première communion.

À la réserve de Baie de Sable (N. D. du Suffrage), malgré qu'il y ait une école fréquentée par 45 enfants, les Sauvages man-

quent de toute instruction religieuse et mêlent à leurs prières des pratiques superstitieuses. Il y a là aujourd'hui une chapelle bâtie, le printemps dernier, par les soins de Mgr. Langevin. Il y faudrait maintenant des religieuses, des "anges de la prière" comme disent les Sauvages. "En moins de deux mois," dit le Père, "je fis trente baptêmes d'enfants, je reçus quatre abjurations de sauvages baptisés par des ministres protestants et j'eus le bonheur de voir sept infidèles abandonner leurs superstitions ridicules pour accepter ce qu'ils appellent : "La prière des blancs." De plus, je baptisai en tout dix-sept adultes, que je préparai, avec un grand nombre d'enfants, à leur première communion."

Tous les catholiques se confessèrent et tous les tambours furent brûlés. Lors de la dernière visite pastorale de Mgr. Langevin, 49 personnes reçurent le sacrement de la confirmation. Comme cette réserve est située au centre des missions sauvages de Saint-Laurent, il serait à désirer, dit le P. Comeau, qu'un prêtre pût y résider pendant une bonne partie de l'année ; il pourrait de là visiter beaucoup plus facilement les missions du Lac.

Après avoir fait une course de plus de cent milles pour aller confesser et communier un petit noyau de catholiques à Gladstone, le P. Comeau part pour le Poste Manitoba, une des plus anciennes missions du pays, ravagée, malheureusement, elle aussi, par un incendie qui y a consumé la chapelle et la maison du missionnaire et dispersé les Sauvages. Il n'y reste plus que quelques familles catholiques, noyées au milieu de protestants et qui n'ont ni chapelle, ni école. Le Père les confesse et les nourrit du pain des forts et passe de là à la mission de N. D. du Lac (Flux et reflux).

Ici encore, pas de chapelle. Mais en revanche il y a une école, et l'instituteur, un brave métis, M. Michel Dumas, y déploie un zèle admirable pour l'instruction des enfants et la conversion des Sauvages. Le Père transforme l'école en chapelle. Il y dit la messe, y fait la prière en commun. Il catéchise ses cathécumènes dans la maison du chef et les prépare à recevoir les sacrements, quand, sa mission inachevée, il doit partir pour aller à 80 milles voir un malade. Il profite de cette course pour visiter plusieurs petits postes et revient, après trois mois, à N. D. du Lac achever sa mission, convertir un protestant, recevoir 4 abjurations et faire 15 premières communions. Cette mission serait en très bonne voie s'il y avait une chapelle. Les bons éléments y restent fermes et les protestants se convertissent, mais les païens sont plus difficiles à ébranler et s'endureissent dans leurs pratiques superstitieuses.

Mais le poste le plus rebelle à la grâce, le château-fort de l'ennemi, est la mission de N. D. du Folgoët (Crique du Chien). Là il y a une école catholique et on est à y bâtir une chapelle, mais au milieu de quelles difficultés et de quels tracassés ! Le bon Père y enregistre pourtant deux abjurations de protestants et 4 conversions de païens et il espère mieux encore pour son prochain voyage.

Au milieu de leurs fatigues et de leurs tribulations, les dévoués missionnaires trouvent de grandes consolations dans l'esprit de foi qui éclate au milieu de ces populations naïves, dès qu'elles ont appris à connaître la vérité. Le P. Comeau cite à cet égard plusieurs traits qui témoignent d'un grand amour de Dieu et s'élèvent à la hauteur de grands et fructueux exemples.

AUX ETATS-UNIS

Le R. P. Bougis, S. J. communique aux *Etudes Religieuses* (livraison du 5 janvier), sur les missions de l'Alaska, des détails d'une actualité saisissante par le temps qui court. Nous citons :

Un mineur de Dawson City vient de traverser Juneau. C'est un homme dont la fortune est évaluée à 150,000 dollars. Il s'en va passer l'hiver en Irlande et emporte avec lui un sac de pépites pour ses amis. A l'hôpital de Juneau, il vit trois des sœurs et leur donna à chacune un morceau d'or natif d'une valeur totale de 50 dollars. Il rapporte qu'à Dawson City, le P. Judge a construit un hôpital en troncs d'arbres, de 80 pieds de long sur 30 de large. L'édifice a deux étages. Un mineur, qui lui a déjà fait un don de 5,000 dollars pour bâtir un hôpital et une école sur les rives du Klondyke, lui en donna 6,000 autres pour approvisionner l'hôpital de Dawson City. Attenant à cet hôpital est la résidence des sœurs canadiennes qui le desservent ; elle a 40 pieds de long sur 30 de large. Le P. Judge érige aussi en ce moment une église de 60 pieds de long sur 30 de large, que M. Galvin, le mineur dont je viens de parler, payera au printemps prochain. Le fondateur de l'hôpital est M. MacDonald, appelé le "roi du Klondyke", qui a amassé en quelques années une fortune phénoménale.

Les missionnaires de la Compagnie de Jésus dans l'Alaska septentrional sont actuellement au nombre de 3 Pères et 7 Frères. Il y a 14 sœurs canadiennes de Sainte-Anne, 7 à Kosyrewski, où nous avons une école qui comptait cette année 65 pensionnaires, garçons et filles ; 3 à Akularak, où elles font l'école à 15 pensionnaires ; et 4 à Dawson City pour l'hôpital et l'école récemment construits.

Dans l'Alaska méridional, deux Pères desservent l'église de Juneau, Douglas et Sitka. A Juneau, il y a en ce moment huit sœurs pour l'école et l'hôpital. L'hôpital est une construction en bois de charpente de 80 pieds de long sur 70 de large. Trente

malades et estropiés, presque tous mineurs, sont aujourd'hui soignés par les sœurs. L'école a quatre-vingts enfants dont un tiers sont catholiques. A Douglas, deux sœurs font l'école à cinquante enfants dont vingt sont aussi catholiques. Un hôpital de 70 pieds de long sur 40 de large, en bois de charpente, comme tous les autres édifices de ce pays, sera construit dans trois semaines au prix de 10,000 dollars.

AUTRES PAYS

ITALIE—Nous avons parlé, dans notre première revue croyons-nous, de la malheureuse affaire Brugidou, dont le côté financier a été réglé par le renoncement du prêtre français aux procédures qu'il avait instituées contre le Souverain Pontife devant les tribunaux civils. Un autre point de la question restait à régler : il s'agissait d'acquitter l'énorme dette des 260,000 messes à célébrer aux intentions des catholiques qui ont souscrit à la construction de l'église St Joachim, et laissées en souffrance par l'abbé Brugidou ; dette assumée par le Pape lui-même. Eh ! bien, des prêtres dévoués se sont empressés en tous pays de venir au secours du Père commun des fidèles, et les journaux catholiques publient chaque jour des listes de messes promises *pour le Pape*. Honneur à ces prêtres, à qui est d'ailleurs acquise la profonde reconnaissance du Souverain Pontife, ainsi que le prouve une dépêche adressée par son ordre à la *Croix*, de Paris.

On annonce la mort de Mgr. Sarnelli, archevêque de Naples, décédé à l'âge de 62 ans. Il avait été tout d'abord évêque de Castellemare, puis avait occupé sur le siège archiepiscopal de Naples la place laissée vacante par la mort du cardinal San Felice, décédé en 1896.

Le Pape a, paraît-il, décidé de ne point préconiser de cardinaux lors du prochain consistoire qui doit avoir lieu à la fin du mois prochain ou au commencement de mars. Il nommera simplement des titulaires aux sièges épiscopaux vacants.

Les journaux quotidiens ont annoncé, il y a quelque temps, que la vénérable Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier venait d'être déclarée vénérable par les autorités romaines. Quelques notes sur la nouvelle vénérable intéresseront sans doute nos lecteurs.

Elle était née à Noirmontier, en Vendée, le 31 juillet 1796, au temps de la Révolution française, comme l'on voit. Elle est morte le 24 avril 1868, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, dans laquelle elle était entrée en 1814. Elle fit sa profession religieuse au Monastère de Tours le 9 septembre 1817 et devint, en 1825, supérieure de cette maison. De là, elle

alla, en 1829, fonder à Angers une nouvelle maison qui, plus tard, fut transformée en généralat et où elle est morte.

Un simple détail fera connaître l'importance de cette vie cachée avec un soin jaloux aux yeux du monde et qui, au simple point de vue de l'action sociale, a certainement un autre poids que celle de tant d'hommes politiques dont le nom est sur toutes les lèvres : pendant les années de sa suprême direction, Marie de Sainte Euphrasie Pelletier a fondé, dans tous les coins de l'univers, cent-cinq nouvelles maisons de son ordre. Voilà un chiffre qui est plus éloquent, n'est-ce pas ? que les plus brillantes périodes des panégyristes.

Le correspondant romain de l'*Univers* indique aux lecteurs de ce journal une décision récente du Saint-Office dont l'importance est considérable et que nous croyons devoir aussi signaler. "Dorénavant, dit-il, les facultés spéciales que le Saint-Siège accorde par indults et rescrits aux évêques ne seront pas strictement affectées à la personne, mais concerneront l'office et pourront ainsi se transmettre *pro tempore et in terminis concessionis*, par exemple dans le cas de vacance des sièges ou à la nomination des nouveaux évêques, jusqu'au terme de la concession, les dépenses et les délais en seront diminués d'autant."

Les agences télégraphiques donnent des extraits d'un important article publié dans la *Civiltà Cattolica* au sujet du pouvoir temporel du Pape et de la solution de la question romaine, article qu'on prétend avoir été inspiré par S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'état de Sa Sainteté. Nous croyons devoir attendre pour commenter ce document que les journaux européens nous en aient apporté la traduction.

FRANCE.—A la fin d'une année de combat, il est d'habitude pour les chefs d'une association, d'un parti, d'un corps d'armée quelconque, de faire l'examen des douze mois qui viennent de s'écouler, afin de constater le chemin parcouru, les gains opérés ou les pertes subies, les changements à apporter, peut-être, dans les méthodes de combat, les réformes à faire dans l'armement. C'est ainsi que l'illustre doyen de la presse catholique française M. Eugène Veillot étudiait le 31 décembre dernier, dans un grand article, les résultats produits par la politique catholique en 1897.

" Si l'on s'en tient, dit-il à la législation, aux déclarations des Chambres, aux actes des représentants ou agents du pouvoir, aucun changement de grande importance ne s'est produit. Les lois sectaires ont été appliquées, la majorité parlementaire est restée anticléricale et le personnel administratif a gardé dans son ensemble le même mauvais esprit. Aux paroles pacifiques

qu'il a quelquefois prononcées, le gouvernement a mêlé des actes de guerre. Les réfractaires et les obliques peuvent donc dire en citant des faits que "la politique du ralliement" a échoué.

Et cependant, au total, l'année a donné des résultats encourageants. Les catholiques ont gagné quelque chose—très peu, mais quelque chose—du côté du gouvernement et davantage dans l'opinion, puis beaucoup sur eux-mêmes. Qu'on ne se récrie point.

Oui, le gouvernement, sous l'action de "l'esprit nouveau," a dû prononcer des paroles qui, sans porter tout de suite des fruits, ont favorisé nos semences ; oui, l'opinion s'est sérieusement modifiée à l'endroit de nos revendications. Si elle n'a pas parlé assez haut pour imposer la paix religieuse, elle a, du moins, montré qu'elle la désirait. Oui, la France du travail et de l'ordre veut une République honnête, ouverte, qui soit, selon l'expression de Louis Veillot en 1848 et 1871, la "République de tout le monde." Sans doute beaucoup de ceux qui recherchent notre concours déclarent encore ne pas vouloir le payer, mais ils savent bien qu'ils ne l'auront qu'en le payant. C'est à nous de le rendre assez important pour nous assurer les libertés nécessaires.

Ce résultat, depuis les congrès de Paris et de Lyon, nous sommes en mesure de l'obtenir. Il sera le fruit de l'union des catholiques sur le terrain constitutionnel, qui s'appelle aussi le terrain républicain."

Puis, M. Veillot explique que, par suite de l'ardente campagne menée contre le projet de ceux qui voulaient virtuellement reformer l'*Union conservatrice* et de la lettre du duc d'Orléans dans laquelle celui-ci reconnaît son impuissance actuelle et le fait que son modèle comme roi sera Louis-Philippe, "l'armée catholique marchera en masse dans la voie où nos congrès sont entrés, où la presse fidèle et indépendante s'est établie, où Rome nous veut."

Puissent ces espérances se réaliser et l'aube d'une ère meilleure se lever pour notre mère-patrie, pour cette France que nous aimons d'un impérissable amour !

Les *Annales religieuses* du diocèse d'Orléans nous apprennent que Mgr. Touchet a remis le 30 novembre dernier, à la Congrégation des Rites, les minutes du procès institué à Orléans par délégation apostolique au sujet de la cause de béatification de la vénérable Jeanne d'Arc, l'héroïne dont le souvenir est aussi vivace dans ce pays qu'en France. Le procès a été terminé le 22 novembre ; il a compris 122 séances et 57 témoins ont été entendus. Le Pape, sur la pressante demande de Mgr. l'évêque d'Orléans, a donné un tour de faveur à cette cause qui arrivait à Rome la 272e, et l'examen en sera immédiatement commencé. L'Eglise cependant a, dans sa sagesse, entouré de tant de précautions et de formalités ces sortes de procès, qu'en supposant même

que tout aille pour le mieux, l'on ne peut espérer obtenir avant cinq ans le jugement du Pape en la matière.

Le gouvernement français poursuit toujours, ainsi que le dit M. Eugène Venillot dans un article dont nous citons plus haut un large extrait, l'application de l'odieuse loi d'abonnement adoptée, il y a quelques années, par le Parlement. Il ne se passe pas de jour sans que nous ne voyions dans les journaux français le récit de quelque saisie de biens appartenant à des communautés religieuses. C'est une singulière chose tout de même que la justice entendue à la façon des libres penseurs, et Dieu préserve notre province de Québec de leur néfaste domination !

L'on se rappelle peut-être qu'à la suite d'articles injurieux publiés dans la *Dépêche* de Toulouse, sous la signature *Un prêtre de l'Ariège*, le clergé de ce département cita le journal insulteur devant les tribunaux où il vint d'obtenir gain de cause.

Détail à noter dans cette affaire : la *Dépêche* ayant soutenu que l'auteur des articles incriminés était réellement un prêtre de l'Ariège, tous les ecclésiastiques du département signèrent un document protestant contre cette assertion. Or le journal avait raison, et après avoir sali ses confrères de sa bave, ce prêtre indigne avait renié ses propres écrits. Et savez-vous où l'on retrouve ce malheureux ? sur les bancs de la Faculté de théologie protestante de Paris dont il suit aujourd'hui les cours. Pour parler franc, il n'y a pas à féliciter le protestantisme de sa nouvelle recrue.

La France catholique vient de perdre deux prélats distingués et un écrivain dont la renommée était universelle : Mgr. Dusserre, archevêque d'Alger, Mgr. Marpot, évêque de Saint-Claude, et le comte Roselly de Lorgues, l'illustre historien de Christophe Colomb.

L'archevêque d'Alger était âgé de 64 ans. Il avait été préconisé évêque de Constantine en 1878 et, en 1880, le cardinal Lavigerie l'avait fait nommer son coadjuteur avec future succession. Mgr. Marpot, lui, était, dans sa 71e année. Le vénérable écrivain qui, après avoir publié des travaux très remarquables, consacra quarante années de sa vie à la défense et à la glorification de la mémoire du découvreur de l'Amérique, était le doyen des publicistes catholiques français et Dieu l'a pris dans quatre-vingt-quatorzième année. Ce chrétien laïque a, comme les deux évêques défunts, vaillamment combattu le bon combat. Paix à la mémoire des chefs et du soldat.

A noter encore dans cette revue du mouvement catholique en France, la célébration très solennelle, à Paris, du centenaire

de l'établissement de la congrégation des religieuses des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle. Un sermon remarquable a été prêché à cette occasion par le R. P. Garcin, dominicain.

ANGLETERRE.—Les journaux canadiens, comme leurs confrères d'Europe d'ailleurs, ont publié la nouvelle lancée par le *Daily Chronicle* de Londres et disant que S. Em. le cardinal Vaughan allait être nommé membre de la Chambre des Pairs. On sait quel catégorique démenti a accueilli cette invention et nous n'avons pas à revenir sur le fait lui-même. Nous profiterons simplement de l'occasion pour indiquer la position occupée par le clergé anglais au point de vue électoral.

Les prêtres catholiques et les *clergymen* anglicans sont exclus de la Chambre des Communes en vertu d'une très ancienne coutume, devenue loi sous Georges III, et qui ferme les portes de cette assemblée à ceux qui sont "engagés dans les ordres sacrés." Or, on le sait, les Anglicans soutiennent *mordicus* la validité des ordres qu'ils confèrent. Les hauts dignitaires de leur église ont droit, par le fait même de la position qu'ils occupent, à siéger dans la Chambre des Lords. Les ministres des cultes dissidents sont assimilés à des citoyens ordinaires. Par où l'on voit qu'en l'état actuel des choses, il ne resterait à Lord Salisbury qu'un moyen de faire entrer l'illustre archevêque de Westminster à la chambre héréditaire : ce serait de lui conférer une pairie laïque. Or il n'est pas probable que cela soit fait, ni que la position fût acceptée par le Cardinal Vaughan si elle lui était offerte.

La campagne de prières en faveur de la conversion de l'Angleterre se continue avec une ferveur croissante et s'étend à plusieurs pays. Tout dernièrement l'on établissait à Rome, dans l'Eglise Saint-Sylvestre *in-capite*, une association affiliée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Compassion, dont le siège est dans l'église Saint-Sulpice de Paris. Parmi les dernières conversions, nous devons noter celle de Lord Encombe, arrière-petit fils du chancelier qui s'opposa avec tant d'énergie à l'émancipation politique des catholiques anglais.

CHINE.—Les derniers événements ont attiré sur l'antique empire chinois l'attention du monde entier. Nos lecteurs ont dû se demander bien souvent où en est rendue l'œuvre de l'évangélisation de ce pays et dans quelles conditions y travaillent les missionnaires et le clergé indigène. Nous avons déjà donné certaines statistiques sur le sujet, mais on nous saura certainement gré de reproduire de plus les renseignements suivants que nous trouvons dans les *Missions Catholiques* du 7 janvier 1898 :

“ Un mémorable événement s'est accompli cette année à Pékin. Grâce à l'énergie admirable du ministre de France, M. Gérard, grâce aussi à l'intelligente activité de M. Favier, missionnaire français et aujourd'hui évêque, adjuteur de Pékin, une somme de réparation des massacres de 1870 a été enfin obtenue. Le 21 juin de cette année, on s'en souvient, les païens de Tien-tsin avaient détruit l'église et les établissements chrétiens et égorgé deux missionnaires, dix Filles de la Charité et sept Européens, entre autres le consul de France et son chancelier. Vingt-sept ans après, jour pour jour, le 21 juin 1897, une nouvelle et splendide église, surmontée de la statue de Notre-Dame des Victoires, était inaugurée, et les autorités chinoises et françaises, unies loyalement dans la même pensée, allaient de tombe en tombe saluer les victimes de ces massacres.

Il semble, du reste, qu'on soit entré en Chine dans une voie d'apaisement, et, si nous avons de loin en loin à déplorer quelques morts de missionnaires ou de chrétiens et quelques tracasseries partielles, ces faits regrettables doivent être attribués surtout à l'inertie ou à l'esprit sectaire de quelques mandarins, qui comptent, pour s'assurer l'impunité, sur l'éloignement du pouvoir impérial si peu centralisé dans cette Chine immense.

Sans doute les missionnaires continuent à semer dans les larmes et la moisson ne répond pas toujours à leur rude labeur et à leurs espérances. Mais, comme nous l'écrivit aujourd'hui même Mgr Chausse, du Kouang-tong, le souffle de Dieu est visible partout : “ Ce qu'il nous faut, ajoute-t-il, ce sont des ouvriers et des aumônes.” Des ouvriers, jamais ils n'ont été plus nombreux, jamais le dévouement apostolique n'a été plus complet ; mais nos ressources restent stationnaires et le pauvre viatique de l'apôtre ne lui permet pas de réaliser les desseins de son cœur.”

LES MISSIONS.—Terminons ces notes par un mot sur les missions.

Il résulte d'un travail publié dans *l'Univers* et dans lequel l'auteur passe en revue les divers théâtres sur lesquels s'exercent le zèle et le dévouement de nos missionnaires, qu'en dépit des obstacles de toutes sortes, il a été fait, pendant l'année 1897, 100,000 baptêmes d'infidèles.

Quelle superbe moisson pour le ciel, et quelle somme de mérites acquise par les soldats du Christ !

24 Janvier 1898.